

Sud-Ouest Mutualité, son dernier Conseil d'administration

Après 77 ans d'existence, Sud-Ouest Mutualité a acté son dernier Conseil d'administration, présidé par Xavier Camlong, ce mardi 22 décembre. S'ouvrira à partir de 2021 une nouvelle étape de développement pour l'entreprise.

Au terme de travaux conjointement menés avec Harmonie Mutuelle, les deux mutuelles fusionneront au 1^{er} janvier 2021. La perspective de s'unir pour développer localement l'activité, et apporter un meilleur service aux adhérents constitue la trajectoire poursuivie par les administrateurs.

Les deux structures partagent les mêmes valeurs mutualistes, la même proximité avec leurs adhérents, la même volonté d'ancrage dans les territoires.

Mutualiser les forces c'est garantir l'avenir des personnes protégées mais également celui des salariés, dans un contexte économique et sanitaire qui appelle les mutuelles à se regrouper pour construire de nouvelles réponses solidaires.

Les adhérents bénéficieront du même accompagnement et du même suivi par les équipes commerciales et continueront à être accueillis dans les agences de Tarbes, Lourdes et Lannemezan. La vie démocratique se poursuivra avec des représentants élus au sein des territoires pour accompagner des initiatives locales.

En ce dernier opus, le Président de Sud-Ouest Mutualité a tenu à remercier l'ensemble des collaborateurs pour leur implication dans cette réussite ainsi que les administrateurs et délégués pour la mobilisation et la cohésion dont ils ont su faire preuve dans l'aboutissement de cette stratégie de développement.

Sud-Ouest Mutualité en chiffres :

- Près de 60.000 personnes gérées
- Plus de 2000 entreprises clientes
- 32 millions de cotisations encaissées
- 80 salariés
- 7 agences réparties dans le sud-ouest

✉ **Contacts** : Régine LE PAN

☎ 05 62 38 43 57 – 06 78 45 43 32 ✉: r.le_pan@sompb.fr